
Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale Familiale (DECESF)

Lycée - Campus Talensac – Nantes

Code RNCP : 37678

Date d'échéance d'enregistrement : 31/08/2026

Pour plus d'information <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37678/>

<https://sante.gouv.fr/archives/les-metiers-du-travail-social/reforme-des-diplomes-en-travail-social/article/diplome-d-etat-de-conseiller-en-economie-sociale-familiale>

Certificateurs : Ministère chargé de la Solidarité et Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

1. Objectifs de la formation

La formation vise à développer des compétences en interventions sociales, en conseil, en animation, et en gestion de projets dans le domaine de la vie quotidienne. Les diplômés seront capables de :

- Analyser les problématiques sociales des publics accueillis dans les domaines de leur vie quotidienne.
- Mettre en œuvre un accompagnement dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes, des familles en individuel comme en collectif sur un territoire donné.
- Elaborer une communication professionnelle adaptée
- Mobiliser des acteurs et travailler en réseau, et en équipe.

2. Prérequis

- Être titulaire à l'entrée en formation au sein du Lycée Talensac (selon directive de l'éducation Nationale) de l'un des diplômes suivants :

- BTS en Economie Sociale Familiale
- Validation partielle VAE
- Validation partielle du DE CESF.

- Il est important de prendre en compte que le métier de Conseiller ESF est un métier du travail social qui demande une forte motivation pour ce domaine, pour la rencontre du public, le travail en équipe ... soit des compétences en

relation interpersonnelle pour l'exercice de ce métier (durant les stages et ensuite sur le terrain).

3. Contenu de la formation

- **Cours théoriques** : Sociologie, psychologie, rapport à l'argent, gestion budgétaire, relation d'aide, accompagnement social individuel et collectif, expertises sociale, communication professionnelle en travail social, droit, partenariat et travail d'équipe.
- **Stages pratiques** : Immersion en structures sociales (associations, collectivités territoriales, et organismes publics et privés) auprès de CESF diplômé dans 1 ou 2 structure(s) pendant 16 semaines.
- **Projets professionnels** : Réalisation de projets concrets en lien avec des problématiques sociales et familiales.
- **Modules spécifiques** : Entrée dans le métier, posture professionnelle et analyse de pratique, préparation à la vie active.

4. Méthodes pédagogiques mobilisées

L'architecture de formation s'articule autour d'un principe d'alternance intégrative. C'est-à-dire une alternance entre des enseignements théoriques en centre de formation et des temps de (stage) pratique sur site qualifiant auprès d'un CESF diplômé d'Etat

- **Cours théoriques** : Présentations théoriques dispensées par des enseignants qualifiés et des enseignants-chercheurs du Centre National des Arts et Métiers favorisant le partage d'expérience.
- **Exercices dirigés** : temps interactifs pour approfondir les connaissances, favoriser les échanges et s'exercer.
- **Ateliers pratiques** : Mise en situation professionnelle et études de cas pour mettre en application les acquis théoriques.
- **E-learning** : Utilisation de la plateforme Moodle pour accéder aux ressources pédagogiques et aux cours en ligne.
- **Tutorat** : chaque apprenant est suivi par 2 tuteurs l'un pour son mémoire et l'autre pour son stage et ses travaux en lien avec celui-ci
- **Stage pratique** en structure.

5. Modalités d'évaluation

Au titre de l'acquisition d'ECTS (niveau grade licence) :

- **Évaluations écrites** : Contrôles en cours de formation sous forme d'examens et de tests, écrits professionnels.

- **Évaluations orales** : Présentations orales et soutenances des écrits.
- **Évaluations de stages** : Présentation, épreuves en lien (Analyse à Visée socio-Educative, Intervention Sociale, Analyse des Relations partenariales) et évaluations par les tuteurs.
- **Évaluations continues** : Participation à l'ensemble de la formation et travaux réalisés tout au long de l'année.

Au titre du DE CESF :

Les certifications se dérouleront en centre de formation (5/6) et une en centre d'examen.

L'équipe pédagogique accompagne les apprenants en individuel et en collectif dans la préparation de chacune des certifications. L'assiduité sera prise en compte pour autoriser ou non à la validation du diplôme et au passage de l'épreuve en centre d'examen.

6. Résultats attendus

- Obtention du Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale Familiale (DECESF).
- Acquisition des compétences nécessaires pour intervenir efficacement dans le champ du travail social.

7. Indicateurs :

2023 :

- **Taux de réussite** : 95.83%
- Taux de satisfaction : 65.20%
- Taux de remplissage : 119%
- Taux d'abandon : 3.84%

2024 :

- **Taux de réussite** : 86.87% (Taux FA : nc, FC : cC)
- Taux de satisfaction : 72.50% (Taux FA : nc, FC : nc)
- Taux de remplissage : 97.61% (Taux FA : nc, FC : nc)
- Taux d'abandon : 9.75% (Taux FA : NC, FC : nc)
- Taux d'insertion dans l'emploi à l'issu des cours (avant diplôme : Aout 2024): 52.5%(Taux FA : nc, FC : nc)

- Taux d'insertion dans l'emploi à l'issue de la formation (suite au diplôme : octobre 2024) : 82.5%(Taux FA : nc, FC : nc)
- Taux d'insertion dans le métier à l'issue de la formation (avant diplôme : Août 2024):40% (Taux FA : nc, FC : nc)
- Taux d'insertion dans le métier à l'issue de la formation (suite au diplôme : Octobre 2024): 77.5(Taux FA : nc, FC : nc)

(FA = formation en apprentissage, et FC formation continue nous avons commencé ces modes de formation à la rentrée 2024 d'où nc pour non concerné.)

8. Débouchés

Les diplômés peuvent exercer en tant que :

- Conseiller en Économie Sociale Familiale aux seins de structures sociales.
- Intervenant social dans les associations sociales d'aide aux publics précaires, centres sociaux, et foyers.
- Responsable de secteur dans les associations d'aide à domicile
- Délégué mandataire judiciaire dans association tutélaire.
- Chargé de projet.
-

9. poursuite d'étude :

Les Conseillers en ESF peut évoluer vers des formations supérieurs ou d'encadrement :

- MASTER différents spécialisations sont possibles.
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS),
- Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF),
- Diplôme d'État d'Ingénierie Social (DEIS),
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES)

10. Tarifs :

- **Frais de sélection** : 65 €
- **Frais d'inscription** :1775 € pour la totalité des 14 mois de formation
- **Frais pédagogique** :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financement ci-dessous.
- A titre d'information : le coût de la formation est de 10€/h soit un total de 5400€ (hors autofinancement)

11. Financements :

Les prises en charges financières possible :

- **Formation initiale** : Frais pédagogique pris en charge par le Conseil Régionale et l'Education Nationale.
- **Alternance** : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (frais pédagogique pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€.)
- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences** : Frais pédagogique pris en charge par le fond de formation de l'employeur
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro** (CPF-TP)
- **Compte Personnel de Formation** (CPF)
- **Autofinancement**

12. Informations pratiques :

- **Durée de la formation** : 14 mois : de septembre à octobre de l'année suivante
- **Lieu de la formation** : Pole supérieur au sein du Lycée/Campus Talensac, 18 rue de Talensac, 44000 Nantes
- **Contact** : Courriel : coordinationdecesf@talensac.com | Téléphone : 02 51 72 95 10
- **Inscription** : Ouverte jusqu'au 15 septembre via procédure de sélection. Le début de formation n'est possible qu'en septembre pour les apprenants devant valider l'ensemble du diplôme. Rentrée possible jusqu'en décembre pour les apprenants ayant déjà acquis des Domaines de compétences du DE CESF.
- **Procédure de Sélection** : règlement disponible sur notre site : dossier à télécharger sur le site www.talensac.com onglet DE CESF à retourner compléter et un oral d'admission destiné à évaluer l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement.
- **Calendrier admission** : Epreuve de sélection orale : via procédure de sélection (Entre février et septembre 2025. La rentrée est prévue début septembre 2025.
- **Nombre de place** : 42 places agréées par la région Pays de Loire (hors apprentissage)
- **Accessibilité** : Le Campus est accessible à toutes personnes dont celle à mobilité réduite. Si vous souhaitez évoquer un besoin personnel avec nous pouvant exercer une influence sur la formation vous pouvez joindre la responsable de formation Mme MESNIER : coordinationdecesf@talensac.com ou au 02 51 72 95 10 qui prendra en note vos spécificités et étudiera les possibilités d'adaptation

et/ou vous orientera au besoin vers le bon interlocuteur en interne ou en externe.
